

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

Chambre de Commerce Française

DE MONTREAL

Prix d'Abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE :

BOARD OF TRADE BUILDING, Chambres 229 et 230
MONTREAL

Adressez toutes lettres et communications à la Chambre de
Commerce Française de Montréal, à MONTREAL, Canada.

BOARD OF TRADE BUILDING, Chambres 229 et 230

Les Bureaux sont ouverts de 8 heures $\frac{1}{2}$ à midi et de 1 à 6 heures

Adresse pour cablogrammes : - - "GALLIA" Montréal.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE DE MONTREAL

ANNÉE 1908

Président d'Honneur : — M. J. de LOYNES, Consul Général de France dans la Puissance du Canada.

BUREAU :

Président.—M. C. A. CHOUILLOU, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Importations et Exportations 14, Place Royale, Montréal.

Vice-Président.—M. GEORGES DES ETANGS, Agriculteur, Distillateur, Beauharnois, et 670 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

Secrétaire.—M. A. F. REVOL, Directeur de la Maison Perrin Frères & Cie, Manufacturiers et Importateurs de Gants, Mark Fisher Bldg. Montréal.

Trésorier.—M. J. SALONE, de la Maison Revillon Frères, de Paris. 134 rue McGill, Montréal.

Conseillers.—MM. H. JONAS, E. GALIBERT, G. VENNAT, A. TARUT,
M. CHEVALIER, J. DE SIÉYES, O. B. D'AOUST, G. HUSSON

Conseil d'Arbitrage.—E. GALIBERT, H. JONAS, C. A. CHOUILLOU,
M. CHEVALIER, J. DE SIÉYÈS, G. DES ETANGS,
O. B. D'AOUST, J. SALONE, A. F. REVOL,
F. GALIBERT, A. TARUT, G. VENNAT.

Avocat-Conseil.—F. J. BISAILLON, C. R., de la Société Bisailon & Brossard, avocats, 11, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

AVANTAGES OFFERTS

par la Chambre de Commerce Française de Montréal
à ses Membres Adhérents.

Etablie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal est en état d'offrir à ses Membres Adhérents les avantages qui suivent :

Elle les renseigne d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers

Elle les renseigne sur les voies de communications intérieures et extérieures de ce pays, et leurs tarifs particuliers.

Elle les met en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle leur envoie gratuitement des informations particulières sur la moralité et la solvabilité des maisons ou des commerçants avec lesquels ils désirent se mettre en relations.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses Membres Adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles à prendre en pays étranger.

Elle met en rapport les maisons françaises productrices avec les maisons consommatrices de ce pays, et réciproquement.

Elle leur fait le service gratuit de son Bulletin, véritable correspondance mensuelle, dont elle met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada, au point de vue commercial.

Dans ce Bulletin paraissent les noms, raisons sociales et adresses des Membres Adhérents, ce qui leur constitue une excellente publicité.

Afin de faire connaître rapidement leurs produits en ce pays, elle insère gratuitement, et ce dans trois numéros du présent Bulletin, une annonce d'un huitième de page.

Le dit Bulletin étant répandu au Canada à un grand nombre d'exemplaires, cette publicité produit de féconds résultats.

Enfin, des arrangements spéciaux avec le Rapport Commercial du Gouvernement Canadien et avec un grand nombre de journaux français et anglais de ce pays, lui permettent de faire paraître simultanément sur tous les points commerciaux du Canada des demandes de représentations ou d'agences commerciales.

Tels sont quelques-uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme Membres Adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne ?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an.

C'est là tout ce qu'elle demande, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer à l'étranger des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

Tarif des annonces de notre Bulletin Mensuel.

Pour une année—12 Insertions

En raison de l'augmentation considérable du tirage de notre numéro dont nos annonceurs sont destinés à bénéficier, le tarif des annonces à l'année est modifié comme suit :

1 Page	750 francs	1 Colonne	270 francs
$\frac{1}{2}$ "	450 "	$\frac{1}{2}$ "	160 "
$\frac{1}{4}$ "	250 "	$\frac{1}{4}$ "	100 "
$\frac{1}{8}$ "	125 "		

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR SA

Chambre de Commerce Française

DE MONTREAL

Prix d'Abonnement

10 francs par an.

SOMMAIRE :

Avis à nos correspondants.—Revue Commerciale.—Chronique financière.—Transports et Navigation.—Nouveaux Membres Adhérents. Echanges Franco-Canadien.—Le Traité de Commerce Franco-Canadien.—Prévisions de la récolte des pommes au Canada.—French Bauxite.—Artificial Silk.—M. Herbertte à Montréal.—Le premier Congrès International du Froid.—Les fêtes de Québec.—Nouvelles et informations.—Avis aux Membres Adhérent.—Trade Inquiries.

Avis à nos correspondants

Nous donnons la publicité de notre Bulletin aux demandes de représentations ou offres de services qui nous sont adressées.

Le rôle de la Chambre de Commerce se borne pour toutes ces indications à mettre en rapport les intéressés sans engager sa responsabilité.

Revue Commerciale

Les dépenses de toute nature occasionnées par les fêtes de Québec ont drainé l'argent et le commerce général subit une période d'accalmie que les fortes chaleurs de ces temps derniers et les départs en villégiature ont encore augmentée.

Les récoltes superbes qui sont annoncées vont faire rentrer l'or dans les coffres et le commerce s'attend à de bonnes affaires pour l'automne et l'hiver. Actuellement les marchands de nouveautés semblent assez satisfaits.

Les articles d'épicerie les plus en vogue sont les conserves alimentaires. On remarque que des marques américaines concurrencent les produits français cependant de qualité supérieure.

De même un fromage américain serait vendu pour du Brie bien qu'il soit loin d'en avoir les qualités.

Voici en ce qui concerne les fruits les renseignements fournis par le département de l'agriculture, à Ottawa :

La température de Juillet au Canada a été favorable aux fruits.

Les pommes ont baissé un peu de Juillet à Juin. On aura une récolte moyenne de pommes d'automne et une récolte un peu en dessous de la moyenne pour les pommes d'hiver.

La qualité est bonne.

La récolte des poires sera moyenne excepté dans la Colombie Anglaise et le Sud de l'Ontario où l'on s'attend à une bonne récolte.

Les vignes promettent une forte vendange.

La sécheresse a diminué le rendement des fraises et des framboises mais leur qualité est très bonne.

Les autres petits fruits seront en abondance.

Les tomates donnent une récolte moyenne.

La viande de boucherie et les volailles se maintiennent à un bon prix et le commerce d'exportation des bestiaux augmente.

Voici à l'exportation le bilan de la semaine finissant le 2 Août :

	Bestiaux
Juill. 28—SS. Tritonia, Liverpool.....	871
Juill. 30—SS. Cassandra, Glasgow.....	166
SS. Cassandra, Liverpool.....	885

Août. 1—SS. Hesperian, Glasgow.....	664
Août. 1—SS. Manxman, Liverpool.....	515
Août. 1—SS. Hurona, Londres.....	502
Août. 2—SS. Montfort, Londres.....	667
<hr/>	
Total.....	4,270
Semaine correspondante de 1907.....	4,021

Le commerce de feronneries est assez bon à des prix stationnaires; les métaux et les instruments aratoires sont en assez bonne demande. Le commerce du cuir est inactif mais les prix sont généralement sur une meilleure base grâce aux prix plus élevés des peaux vertes.

—Un avis spécial de l'Alaska annonce que la saison de l'empaquetage du saumon est à demi terminée et que la pêche de la mer de Behring a été très faible.

En d'autres points on signale que l'empaquetage ne dépassera pas 50 pour cent de ce qu'il est d'ordinaire.

Toutes les conditions étant des plus favorables pour le reste de la saison, il n'est pas possible qu'il y ait un empaquetage dépassant la moitié de la normale.

Dans le district de la Colombie Anglaise et de Puget-Sound la saison est complètement manquée. C'est la nouvelle la plus grave qui soit encore parvenue d'endroits où s'exerce l'industrie des conserves de saumon.

Un rapport officiel donne ainsi qu'il suit l'état du Commerce du Canada pour le premier quart de la présente année fiscale "Le montant total du commerce du Canada pour le premier quart de la présente année fiscale a été de \$114,870,967, diminution de \$35,269,622 sur la même période de l'an dernier. Les importations ont été de \$68,921,107, diminution de \$29,325,005. Le total des exportations a été de \$45,949,860, en diminution de \$5,944,617.

Durant le mois de juin, la diminution a été de \$8,808,771 dans les importations, et de \$1,241,639 dans les exportations. Le revenu des douanes pour les trois mois a été de \$10,638,298, en diminution de \$4,231,968.

Les rapports mensuels montreront probablement une amélioration graduelle assez sensible maintenant que les effets de la crise de l'hiver et du printemps derniers ont à peu près cessé de se faire sentir.



Chronique financière

La Bourse est relativement calme, mais il y a tendance à une reprise d'activité.

Les principales transactions, dans la première semaine du mois d'août, ont été moins fortes que celles de la semaine précédente.

Les cours de plusieurs valeurs sont nettement à la hausse. Deux valeurs, le Mexican et le Rios sont montées d'une façon imprévue, déterminée par de forts achats faits par des capitalistes anglais. Les porteurs canadiens de titres ont réalisé d'appréciables bénéfices.

Ces heureuses éventualités s'effectueront davantage à mesure que la crise qui a sévi, il y a quelque temps, s'atténuera davantage.

Les rapports des banques à charte du Canada pour le mois de juin viennent d'être publiés.

Le total des dépôts établit une augmentation de douze millions et demi en comparaison avec le mois précédent, mais les dépôts durant le mois de juin sont néanmoins de vingt-deux millions de dollars moins élevés que durant le même mois l'année passée.

Les dépôts payables sur demande au Canada se sont élevés à \$161,218,037, en augmentation de \$7,316,658 sur les chiffres du mois de mai.

Les dépôts payables après avis au Canada ont été de \$399,285,738, augmentation de \$1,107,918 en comparaison avec le mois de mai.

Les dépôts ailleurs qu'au Canada ont été de \$65,453,397, en augmentation de \$4,191,331.

La circulation des billets, en juin 1908, a été de \$68,153,994, en augmentation de \$383,976 sur le mois précédent, mais elle a été cependant de \$7,356,408 moins considérable qu'en juin 1907.

Les feux de forêts qui viennent de ravager la Colombie Anglaise, ont eu leur contre coup à la Bourse, les actions du Pacifique ont subi une baisse temporaire.

Les commerçants en général sont dans une assez bonne position financière.

Les banques sont bien préparées pour une reprise des affaires; leur encaisse n'a jamais été aussi fort qu'actuellement, et leur actif actuellement réalisable atteint un chiffre des plus satisfaisants.

Un syndicat de capitalistes canadiens vient de jeter son dévolu sur le Soo.

C'est ce même syndicat qui a déterminé le récent mouvement de la hausse du Pacifique.

La Compagnie du téléphone Bell va dépenser un

million de dollars pour augmenter son réseau dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Les opérations du mois de juillet de la chambre des compensations de Montréal se chiffrent par \$123,804,681, soit une diminution de 13 p.c. sur le mois correspondant de 1907.

Juillet 1908.....	\$123,804,681
Juillet 1907.....	142,256,960
Juillet 1906.....	125,253,269

Pour les sept mois écoulés les compensations ont été de \$793,336,702, contre \$879,379,457 pour la période correspondante de 1907, soit une diminution de 11 p.c. environ.

La situation des Valeurs canadiennes était la suivante à la date du 10 Août 1908.

	Dernier cours	Divi- dende	Rapport p. c.
Bell Telephone.....	135	8	5.93
C. P. R.....	172	7	4.07
Dom. Coal com.....	57	4	7.02
Dom. Coal pfd.....	98	7	7.14
Dom. Textile pfd.....	85	7	8.24
Halifax Street.....	98	6	6.12
Mont. Street.....	181	10	5.52
Toronto Street.....	106	6	5.66
Twin City.....	90	5	5.56
Illinois Traction pfd.....	88	6	6.82
L. of Woods com.....	89	6	6.74
L. of Woods pfd.....	110	7	6.36
Mont. Power.....	95	6	6.32
Montreal Telegraph.....	135	8	5.93
Mont. Cotton.....	105	8	7.62
Minn., St-Paul & Soo.....	120	6	5.00
Mackay com.....	69	4	5.80
Mackay pfd.....	69	4	5.80
Ogilvies pfd.....	116	7	6.03
R. & O. Nav. Co.....	75	7	6.03
Shawinigan W. & P.....	70	4	5.71
Banks—			
Commerce.....	158	8	5.06
Montréal.....	234	10	4.27
Molsons.....	195	10	5.13
Merchants.....	154	8	5.19

Transports et Navigation

Navigation.—Le port de Montréal et la voie fluviale du St-Laurent fixent actuellement l'attention des Etats-Unis et de l'Europe ; Québec n'est pas non plus sans jalouser quelque peu le port national du Canada.

La question des Empress du C. P. R. que des rumeurs veulent faire prendre leur port terminus à Montréal, n'est pas sans causer quelque appréhension à la vieille cité de Champlain.

Les Commissaires du port de Montréal ont fait savoir à la Compagnie du Pacifique que le chenal de Québec à Montréal a 30 pieds de profondeur : les Empress ne tirant que 28 pieds, rien de ce chef ne les empêche de monter jusqu'à Montréal. Aucune décision toutefois n'a été prise encore à ce sujet.

Tout récemment le Ministre de la Marine vient d'ouvrir le canal de Beaujeu, qui va compléter le travail gigantesque auquel se livre le Gouvernement pour ouvrir jusqu'à l'Océan la voie qui aboutit au port de Montréal.

Le canal Welland agrandi va faire aussi sa part dans le progrès de la navigation canadienne.

Ces jours derniers, une société formée à New-York, pour étudier les causes de la crise maritime dans ce port reconnaissait les progrès énormes accomplis sur la voie du St-Laurent.

On parle plus que jamais de la construction prochaine d'une cale-sèche dans le port de Montréal. Des ouvriers sont à creuser actuellement le roc en deçà de l'île aux Millions et quoique les autorités soient muettes sur le sujet, il y a lieu de croire que ces travaux sont les préliminaires de l'entreprise projetée.

Des avis émanant des bureaux de la "Cunard Line" de New-York, il résulte que cette compagnie supprimerait son service bi-mensuel.

Enfin on annonce que les taux de transports du grain de New-York aux ports européens ont été élevés par les compagnies maritimes. A Anvers les taux sont doublés.

Cette augmentation fait le bénéfice du port de Montréal.

La statistique maritime accuse pour le mois de juillet un mouvement des plus actifs des blés de l'Ouest sur Montréal. En fait, il est beaucoup plus considérable cette année que l'an passé, alors qu'il l'emportait sur l'année 1906.

Voici le tableau comparatif de ces exportations du port de Montréal pendant le mois de juillet :

	1908	1907
Blé, minots.....	2,228,785	1,509,672
Maïs.....	22,821	1,018,215
Avoine.....	344,775	1,071,259
Orge.....	139,395	40,968
Graine de lin.....	460,611	317,059

Certains chargements de grain arrivés à Montréal en ces derniers temps valent d'être signalés : l'Edmonton, de Fort William avec 70,000 minots, l'O'Keefe, de Chicago, avec 75,000 ; l'Addington, de Fort William, avec 74,000 ; le Pellatt, de Port Arthur, avec 80,000 ; le Davidson, de Duluth, avec 79,000.

Le tout récent passage à Montréal et à Québec de M. J. dal Piaz, secrétaire Général de la Compagnie Générale Transatlantique, est de bon augure pour la réalisation des projets formés de longue date par la Compagnie Française : Il semble que soit en bonne voie l'organisation d'une ligne française de navigation directe entre la France et le Canada, et pour peu que le nouveau traité de commerce soit ratifié sans trop tarder et amène une recrudescence de trafic, la direction de la Compagnie Générale Transatlantique est toute décidée et toute prête, assure-t-on, à faire flotter sur le Saint-Laurent son pavillon si populaire.

Cette solution serait accueillie avec joie par toute la Colonie Française et par les nombreux Canadiens qui font fréquemment le voyage de France.

Transports.—Les compagnies de chemins de fer sont prêtes pour le transport des moissons de l'ouest et une activité considérable règne sur toutes les lignes. M. D.-B. Hanna, troisième vice-président du chemin de fer Canadian Northern, a déclaré à un rédacteur du "Globe", que la Compagnie avec ses trois cents locomotives et ses sept mille wagons, croyait pouvoir suffire au transport des récoltes de l'ouest pour cette saison. Un seul voyage de ses locomotives et wagons peut transporter 8,000,000 de minots, entre Edmonton et Port Arthur. Il ajouta que ces convois pouvaient faire trois voyages et transporter ainsi 24,000,000 de minots de blé, et même plus.

D'après M. Hanna, la récolte sera des meilleures, et la compagnie sera en mesure de donner un service rapide.

M. Reid McManus, l'un des entrepreneurs du chemin de fer Transcontinental, section du Nouveau-Brunswick, dit que toute la voie entre Moncton et la frontière de Québec est poussée avec célérité et sera prête pour le trafic dans deux ans. Ces travaux sont une bénédiction pour les habitants de la région, cet été, ajoute M. McManus, vu la dépression des affaires en général. La plupart

des employés à la construction du chemin sont du pays, mais il se rencontre naturellement un certain nombre d'Italiens.

La construction du Central Railway de Montréal, 345 milles, à Midland sur la Baie Georgienne doit commencer prochainement d'après la déclaration faite par M. Randolph MacDonald, président de la Dominion Engineering Co., et qui est un des signataires du contrat.

Sous la présidence de l'hon. Archibald Campbell, la compagnie du Central Railway a pu émettre des débentures en Angleterre au montant de \$11,750,000 au taux de \$76 et portant 5 pour cent d'intérêt.

Tout le tracé est fait et la direction a déjà plusieurs options sur plusieurs lignes.

Quand cette voie ferrée sera terminée, elle deviendra un puissant facteur pour le transport du grain provenant de l'Ouest.

—Il est très intéressant de comparer le nombre de milles de chemins de fer du Canada avec celui d'autres pays : premièrement eu égard à la population et deuxièmement, à l'étendue territoriale. Nous tirons les chiffres suivants des statistiques du département à Ottawa :

	Population relativement à chaque mille de che- min de fer.	Milles en super- ficie relative- ment à chaque mille de che- min de fer.
Etats Unis.....	301	13.61
Royaume-Uni.....	1,821	5.29
France.....	1,590	8.46
Nouvelles-Galles du Sud.....	686	146.09
Nouvelle Zélande.....	358	43.42
Victoria.....	360	25.89
Indes.....	10,119	61.09
Canada.....	289	161.80

Ainsi le Canada possède le nombre le plus élevé de milles de chemins de fer eu égard à sa population (en prenant pour base 6,500,000 habitants) et le plus faible par rapport au territoire, parmi les pays cités. Le Canada occupe donc une excellente situation pour les facilités de transport par rapport à sa population, et son vaste territoire lui assure, en l'avenir, une magnifique occasion d'un toujours plus ample développement.

o

Le Bureau d'Accueil Français.—Board of Trade Building, Chambre 230 à Montréal, reçoit toujours avec reconnaissance les offres d'emplois que l'on veut bien lui adresser.

Bien que le nombre des Français sans occupation ait diminué dans de très fortes proportions, il en est encore pour lesquels serait précieux l'appui de tous ceux qui s'intéressent aux émigrés Français au Canada.

Tisage Mécanique & Apprêts de l'Ermitage

L. Guidat & Aug. Hugueny,

Saint-Dié (Vosges)

Ancienne Maison Marotel & Guidat.

Draperies de laine et de coton, Lainages pour robes, Flanelles. G. I.

SOURCE ANDREAU

Du célèbre **BASSIN DE VICHY, France.**

La plus estimée pour la cure à domicile.

La plus délicieuse comme eau de table.

Agents généraux pour le Canada,

F.-X. St-Charles & Co. Ltd.

Rue St-Gabriel, Montréal.

G. I.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

A. TESSERON,

PROPRIETAIRE et BOUILLEUR

Chateaufeuf-s/Charente.

AGENTS POUR MONTRÉAL,

Messrs H. TRÉPADÉ & CIE,

30 Rue St-François-Xavier.

D. s agents représentants sont demandés dans chaque Province du Canada. Sérieuses références exigées. G. I.

GEORGES THUMIN

AGENT D'IMPORTATION DIRECTE

20 rue de la Darse,

Marseille.

Télégrammes : **GEORMIN.**

Branche Principale : Bois d'Amérique, d'Austriche et du Nord.

Branche pour Salaisons et Conserves. G. I.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE

SERVICE DE NEW-YORK, LE HAVRE, PARIS

et vise versa

Ligne Favorite Des Voyageurs

Pour le Continent Européen, par les nouveaux Steamers à grande vitesse

Paquebots Express a deux hélices

LA PROVENCE, 14,744 ton., 30,000 ch. | LA LORRAINE, 11,869 ton., 22,000 ch.
LA SAVOIE, 11,881 ton., 22,000 ch. | LA TOURAINE, 10,000 ton., 15,000 ch.

Paquebots Rapides

LA BRATAGNE, 8,000 ton., 9,000 ch. | LA GASCOGNE, 8,000 ton., 9,000 ch.

Départs tous les jeudis de New-York.

“ “ “ samedis du Havre.

AGENCE GENERALE POUR LE CANADA

GENIN, TRUDEAU & CIE

22 Notre-Dame Ouest,

Montréal

L RAOULD

Representant

19, Route de Neufchatel, à Rouen

accepterait la représentation pour toute la France, d'exportateurs de tous produits canadiens, tels que :

Pâtes de Bois, Peaux, Fourrures etc.

servirait également d'agent acheteur en France aux importateurs canadiens, notamment pour les **Tissus.**

G. 2.

LIGNE "ALLAN"

Service direct le Havre-Montréal

Départs tous les 8 jours

FRET A DES PRIX TRES REDUITS

Passage en 2ième classe à partir

de fr. 225

PITT & SCOTT Agents à Paris
47 Rue CAMBON

Nouveaux Membres Adhérents

La Chambre de Commerce Française a récemment inscrit, au nombre de ses membres, les Négociants suivants :

Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau du Bassin de Vichy, 33 Route de Cusset à Vichy (Allier).

Gempp Pernod (Perillier Frères, propriétaires) Absinthe Suisse Supérieure, à Lunel (Hérault).

Hy. Bergasse & Cie., Vins de Provence, à Marseille.
Société Anonyme des Caves et des Producteurs réunis, de Roquefort (Aveyron).

L. Raould, représentant, 19 route de Neufchatel à Rouen.

J. B. David, Rubans, St-Etienne, Loire.

L. Guidat et Aug. Hugueny, Draperies de laine et coton, Flanelle, à St-Dié, Vosges.

Maurice Houédry, Pois de semences et graines, exportation et importation, Directeur de la Maison Houédry, fils de Dol de Bretagne, à Peterboro, Ontario.

Jos. Barlès, exportation et importation, 2 rue de Constantinople, Paris.

G. Maurry, Soies de porc, Rennes, Ille et Vilaine.

Echanges Franco-Canadiens

Au cours du mois d'Avril 1908, les Importations d'articles Français au Canada ont atteint une valeur totale de \$449,041 (chiffres extraits des Monthly Reports of the Department of Trade and Commerce of Canada).

L'exportation vers la France des produits Canadiens représente, pendant la même période, une valeur de \$290,654.

Les principaux articles sur lesquels ont porté ces échanges sont le suivants :

Importations Canadiennes.	D'origine Française.		De toutes provenances.	
	Avril 1908	Avril 1907	Avril 1908	Avril 1907
Automobiles.....\$	1,885	32,003	33,492	193,713
Peignes.....	1,488	4,671	15,189	29,617
Broderies de coton, blanches ou crème	1,193	3,567	35,172	103,321
Tissus de coton, im-				

primés, teints ou colorés.....	3,480	7,098	200,013	344,897
Dentelle de coton, blanche ou crème	4,590		67,487	92,725
Rideaux confectionnés.....	1,640	3,996	46,208	63,694
Dentelles fantaisie, cols en dentelles, etc.....	9,405	12,955	50,268	94,677
Fruits secs et noix..	16,203	20,661	114,525	138,986
Gants de toutes sortes.....	14,967	37,548	114,304	136,553
Chapeaux, bonnets et formes pour chapeaux.....	3,821	6,670	210,878	277,921
Cuirs et peaux et pelleteries brutes.	9,554	71,378	162,576	522,384
Eau minérale.....	1,114	2,590	4,989	7,758
Instruments d'optique, de précision, de photographie.	2,821	7,605	57,015	55,166
Parfumerie, pommades, etc.....	4,066	6,630	17,407	19,668
Rubans.....	12,010	23,348	76,622	115,916
Soieries.....	53,061	57,688	230,658	299,587
Velours et peluches.	231	4,079	9,689	21,927
Savon.....	5,315	4,676	47,708	34,494
Eau de vie.....	38,228	42,680	39,554	43,753
Autres spiritueux..	5,447	6,128	12,782	13,151
Vins, non mousseux	6,920	3,799	26,068	22,004
Vins mousseux....	12,798	21,995	13,639	22,739
Pipes et articles pour fumeurs.....	7,436	4,662	38,855	36,193
Montres.....	191	129	42,847	99,120
Meubles.....	695	494	40,100	77,127
Vêtements confectionnés en laine ou mélangés de laine.	1,355	1,771	90,930	115,484
Manteaux, pardessus et tweeds.....	8,508	11,212	219,193	328,139
Tissus composés en tout ou en partie de laine.....	50,759	81,950	298,739	446,345
Effets et vêtements de dessous tricotés	2,410	4,593	35,127	38,832
Chaussettes et bas de laine, de poil d'alpaca, etc....	679	1,128	65,142	97,255
Laine brute.....	8,130	79,737	142,528
Laines et lainages				

autres non dénom- més.....	10,336	1,874	65,831	117,274
Exportations canadiennes	En France.		En tous pays	
	Avril	Avril	Avril	Avril
	1908	1907	1908	1907
Conserves de Ho- mards.....	\$ 1,950	24,146	13,967
Machines agricoles.	256,507	26,214	535,742	231,983

L'observation de ces chiffres fait constater une diminution quasi-générale des importations françaises, au cours du mois d'avril dernier, comparé avec le même mois de l'année 1907 : sans doute cette différence est-elle due aux effets de la crise économique que nous venons de traverser.

On ne saurait toutefois, à envisager les chiffres d'un seul mois, tirer de conclusion quant à l'importance de cette diminution, et pour donner une base plus stable de comparaison, nous donnons ci-dessous le total des importations et des exportations Franco-Canadiennes, pour une période comparée de six mois.

Importations d'articles Français au Canada :	
du 1er novembre 1907 au 30 avril 1908...	\$4,323,501
du 1er novembre 1906 au 30 avril 1907...	4,695,111
Exportations vers la France de produits Canadiens :	
du 1er novembre 1907 au 30 avril 1908....	\$698,646
du 1er novembre 1906 au 30 avril 1907....	665,211

Le Traité de Commerce Franco-Canadien

La nouvelle convention de Commerce entre la France et le Canada sera-t-elle ratifiée par le Sénat Français ? Cette ratification pourra-t-elle se faire rapidement dès la rentrée des Chambres ?

Telles sont les questions que se pose aujourd'hui avec quelque anxiété tout négociant s'intéressant aux échanges Franco-Canadiens.

Escomptant une mise en vigueur rapide du nouveau traité, plusieurs importateurs canadiens avaient fait en France de nombreux achats de marchandises qui s'accumulent dans les entrepôts : les droits de l'ancien tarif devront-ils leur être appliqués par la douane au détriment des intéressés ?

D'autres maisons de gros plus prudentes ont retardé à la dernière limite leurs ordres de livraison, et se

voient exposées à manquer de stock ou à le renouveler à la veille d'une solution.

Cette situation est des plus préjudiciables aux intérêts des exportateurs Français, aussi bien que des importateurs canadiens, et de toutes parts perce un mécontentement très compréhensible.

Avant la clôture de la Session Parlementaire, le Gouvernement Canadien devait être appelé à donner au pays son impression sur les suites possibles de ce retard ; au cours de la Séance du 13 juillet dernier, la question suivante était en effet posée au Ministre des Finances, à Ottawa :

“ Vu le délai apporté à l'approbation par le Sénat Français du nouveau traité de Commerce entre la France et le Canada, le Gouvernement prendra-t-il des mesures pour demander au Gouvernement Impérial de dénoncer l'ancien traité de commerce entre ces deux pays ? ”

“ Le gouvernement est informé, répondait M. Fielding, que le Sénat Français hésite à ratifier le Traité projeté, parce que certains sénateurs considèrent qu'il est plus avantageux pour le Canada que pour la France.

Le retard de cette ratification, ajoutait M. Fielding, et son incertitude, sont très embarrassants pour le monde commercial, et si cette situation dure encore quelque temps, il faudra, sans nul doute, demander la dénonciation ; mais le Gouvernement préfère attendre aussi longtemps que possible, avant d'en venir à cette extrémité, espérant toujours une solution satisfaisante.”

Déjà voici que l'on parle ici de représailles éventuelles et de la dénonciation du Traité de 1893 actuellement en vigueur. Une telle détermination de la part du Canada serait désolante et pourrait avoir pour conséquence une guerre de tarifs des plus préjudiciables aux intérêts des deux pays.

Une manœuvre imprudente de notre part serait d'ailleurs mise aussitôt à profit par nos concurrents ; Le “ Berliner Tageblatt,” apprenant que le Sénat Français ne semble pas vouloir ratifier le nouveau traité, insiste pour que l'Allemagne profite de l'occasion et se substitue, dans cette affaire, à la France hésitante.

On lisait le 20 juin dans le journal semi-officiel allemand : “ La situation créée par la convention Franco-Canadienne, le besoin de quelque chose de plus qu'un simple commerce d'exportation, et la perspective d'une abondante moisson au Canada, tout cela impose au gouvernement allemand le devoir de prendre position dans le sens indiqué par les pressantes et constantes requêtes des Chambres de Commerce, des Manufacturiers, et des exportateurs allemands, si l'on ne veut pas que l'Allemagne se trouve entièrement éliminée du marché canadien.”

L'Allemagne se serait, dit-on, plainte à Londres des faveurs accordées par le Canada à la France : Après avoir subi pendant dix ans une surtaxe spéciale d'un tiers des droits du tarif général, les produits Allemands seraient-ils sur le point d'envahir le marché canadien, à la faveur des avantages qui nous étaient réservés ?

Mais, pensera-t-on sans doute en France, cette hâte du Canada, ce dépit, cette mauvaise humeur, ne sont-ils pas une preuve des avantages exagérés que la nouvelle Convention accorde aux exportateurs du Dominion ?

Il est évident que l'on devait se réjouir, de ce côté de l'océan, de voir bénéficier du tarif Minimum, à leur entrée en France, les 152 articles et produits canadiens, désignés à la dite Convention, et notamment les viandes, les légumes secs, les grains, les conserves de poissons, les bois, les pulpes, les minerais, les machines agricoles, etc. Nous sommes néanmoins très portés à penser que cette question d'intérêt immédiat n'est pas la seule en cause ; peut-être même ne doit-elle pas être considérée comme la principale ou du moins la plus délicate.

Au cours de la discussion du traité devant les Chambres Canadiennes, l'opposition ne manqua pas, en effet, de se plaindre assez amèrement des très grands avantages concédés à la France, et que plus d'un trouvaient hors de comparaison avec ceux offerts au Canada. Mais il fut en somme facile de convaincre les plus difficiles, d'abord parce que le pays devait vraiment trouver intérêt à cette transaction, ensuite parce que la conclusion d'un traité de commerce négocié directement entre le Canada et un pays étranger, constituait pour le Dominion un précédent d'une grande valeur morale.

La mère-patrie allait-elle en cette circonstance laisser carte blanche à sa colonie sur le terrain économique ? Le Canada enfin allait-il avoir la preuve palpable de sa parfaite autonomie commerciale ?

C'était là une considération d'orgueil national très légitime, qui rehaussait fort le succès des négociateurs canadiens MM. Brodeur et Fielding. Et voici qu'aujourd'hui le Sénat Français s'aviserait de ruiner ces espérances, refuserait de ratifier les engagements pris au nom des gouvernements en cause par des agents régulièrement constitués, et ne ferait pas honneur à la signature de ses mandataires !

On s'expliquerait à moins le mauvais effet que devaient fatalement produire ici les hésitations du Sénat Français, et les craintes que devait faire naître la moindre anicroche arrivant à cette première convention conclue en dehors de la diplomatie britannique.

Veut-on saisir sur ce point le fond de la pensée de plus d'un Canadien ? Que l'on médite les quelques lignes suivantes extraites récemment d'un journal local :

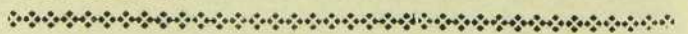
“ Une lettre particulière de Paris nous informe que c'est à la demande du Gouvernement Anglais que le Sénat Français se dispose à repousser le traité signé en ces derniers temps entre la France et le Canada.”

“ Ce ne serait certes pas la première fois que la diplomatie anglaise nous aurait empêché de resserrer nos relations commerciales avec des puissances européennes. Mais pourquoi le ferait-elle aujourd'hui, et surtout pourquoi s'y prendrait-elle d'une façon aussi détournée ?

“ A parler franchement, nous nous sommes étonnés dans le temps de la bonne grâce que mettait l'Angleterre à reconnaître dans le monde, au chapitre des traités de commerce, notre autonomie, pour ne pas dire notre émancipation, notre indépendance politique. Grâce à l'entente cordiale, la Métropole n'a pas été à la peine de réprimer elle-même nos velléités, et l'odieux apparent de l'affront fait au Canada revient non pas à l'Angleterre, mais à la France.

“ Il s'en faut que nous soyons de cet impérialisme, qui, sous le couvert d'un loyalisme outré, tend à graver la condition d'infériorité des colonists. La logique nous commande seulement de le trouver assez naturel chez les hommes publics qui tiennent dans leurs mains les destinées de l'Angleterre. Ce que nous comprenons moins, ce que nous ne comprenons pas du tout, c'est que la France, même au nom de l'Entente Cordiale, puisse se montrer disposée à faire ainsi le jeu de l'impérialisme anglais, surtout au détriment d'une colonie qui s'appelle le Canada.”.....

Cet état d'esprit mérite sans aucun doute l'attention de nos Sénateurs. Tout a été dit, en France, et au point de vue français, par les voix les plus autorisées, pour plaider la cause de la nouvelle Convention Franco-Canadienne : peut-être n'était-il pas inutile d'examiner ce que l'on dit et pense ici de cette situation d'attente et d'incertitude.



Médaille d'Argent
Exposition Paris 1907
Diplôme d'honneur.

Manufacture de
Gants de Peau
en tous genres.

ALFRED RENZETTI

Place aux Herbes, 3, Grenoble.

EXPORTATION

Leather and kid gloves' manufactory af all sorts.

EXPORT-FIRM.

G. I.



Synopsis of Canadian Nord-Ouest. HOMESTEAD REGULATIONS.

ANY even numbered section of Dominion Lands in Manitoba, Saskatchewan and Alberta excepting 8 and 26, not reserved, may be homesteaded by any person who is the sole head of a family, or any male over 18 years of age, to the extent of one-quarter section of 160 acres, more or less.

Application for entry must be made in person by the applicant at a Dominion Lands Agency or Sub-agency for the district in which the land is situated. Entry by proxy may, however, be made at an Agency on certain conditions by the father, mother, son, daughter, brother or sister of an intending homesteader.

The homesteader is required to perform the homestead duties under one of the following plans :

(1) At least six months' residence upon and cultivation of the land in each year for three years.

(2) A homesteader may, if he so desires, perform the required residence duties by living on farming land owned solely by him, not less than eighty (80) acres in extent, in the vicinity of his homestead. Joint ownership in land will not meet this requirement.

(3) If the father (or mother, if the father is deceased) of a homesteader has permanent residence on farming land owned solely by him, not less than eighty (80) acres in extent, in the vicinity of the homestead, or upon a homestead entered for by him in the vicinity, such homesteader may perform his own residence duties by living with the father (or mother).

(4) The term "vicinity" in the two preceding paragraphs is defined as meaning not more than nine miles in a direct line, exclusive of the width of road allowances crossed in the measurement.

(5) A homesteader intending to perform his residence duties in accordance with the above while living with parents or on farming land owned by himself must notify the Agent for the district of such intention.

Six months' notice in writing must be given to the Commissioner of Dominion Lands at Ottawa, of intention to apply for patent.

W. W. CORY,

Deputy of the Minister of the Interior.

N.B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.

LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860

Capital - - - - - \$1,800,000
Réserve - - - - - \$ 900,000

Par nos RELATIONS exceptionnellement avantageuses en EUROPE et en AMERIQUE, nous pouvons être d'une grande utilité aux CAPITALISTES, aux MAISONS DE COMMERCE et aux VOYAGEURS.

Nous avons des correspondants par LE MONDE ENTIER et nos TRAVELLERS CHEQUES sont PAYABLES AU PAIR PARTOUT.

Notre bureau de PARIS, RUE BOUDREAU, 7, SQUARE DE L'OPERA, situé au centre de la VILLE-LUMIERE, offre de grands AVANTAGES au PUBLIC VOYAGEUR.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, A DES TAUX MODERES.

ABSINTHE SUPERIEURE GEMPP PERNOD

Approuvée par la Société d'Hygiène de France, obtenue par distillation et colorée végétalelement

Perillier Frères

PROPRIETAIRES

G. I LUNEL, FRANCE.

Tissage Notre-Dame

OL. SCRIVE

Draperie haute nouveauté et unie

5 Place Notre-Dame 5

à TOURCOING (Nord)

Maison à Paris, 2 Rue Gély, 2.

Représenté au Canada par : R. W. Millichamp,
109 McKinnon Building, Toronto, Ontario.

G 2

ALLAN LINE

Service direct : Havre-Montréal et vice versa

AGENT : - A. DEMOUY,

à Nantes - - - 54 quai Fosse

Forfaits établis et connaissements directs délivrés au départ de NANTES pour le Canada et les principales Villes des U. S. A.

Maison Fondée en 1802

NUYENS & CIE
BORDEAUX

Liqueurs et Sirops Superfins



Spécialités : Crème de Menthe, Cacao, Curaçao, Anisette, Marasquin, etc. etc.

Agents généraux pour le Canada :

Messrs Hudon, Hébert & Cie Ltd à Montréal.

G. 2

Prévisions de la Récolte des pommes au Canada

Le Département de l'Agriculture, à Ottawa, fournit, à la date du 31 juillet 1908, le rapport officiel suivant sur la situation de la prochaine récolte des pommes canadiennes :

Il y a eu généralement un déclin dans les prévisions de la récolte des pommes depuis le mois dernier. Néanmoins, le fruit pousse rapidement et promet d'être de bonne qualité et de belle grosseur. En général, les pommes hâtives doivent être classées un peu au-dessus d'une récolte moyenne, celles d'automne sont dans la moyenne et celles d'hiver légèrement en dessous de la moyenne.

Les pommes Greenings, Blenheims, Kings, Baldwins, Ben Davis, et les Fameuses, donneront dans l'Ontario un peu moins d'une récolte moyenne, les Greenings se montrent mieux au nord du lac Erie. Les Spies seront décidément faibles partout. Les Russets sont très irrégulières et auront à peine une récolte moyenne.

Dans la Province de Québec, les Duchess, les Transparent et les Wealthy promettent une excellente année. La Fameuse est un peu en dessous de la moyenne. Les McIntosh Red seront décidément en petite quantité.

Les prévisions dans la Nouvelle-Ecosse, bien qu'inférieures à celles du mois dernier, sont encore bonnes. Les Gravenstein, les Kings, les Baldwins, les Ribstons, les Golden Russells et les Nonpareils sont les espèces les plus favorisées. Les Blenheims sont faibles, sauf dans quelques rares vergers. Les Ben Davis et les Greenings sont également au-dessous de la moyenne.

Dans l'Île du Prince Edouard, la récolte paraît être moyenne pour les pommes d'automne et moyenne ou médiocre pour les pommes d'hiver. Les Wealthy promettent une récolte légèrement au-dessus de la moyenne ; la Duchesse donnera au moins une récolte moyenne.

Dans la Colombie Anglaise, les différentes sortes de pommes d'automne et d'hiver donneront, d'après les rapports une moyenne ou une pleine récolte.

Mme L. Fiedler, de Paris, déléguée par les ministères de l'Agriculture et du Travail et par plusieurs sociétés s'occupant d'œuvres sociales en France, est en ce moment à Montréal. Son but est de se renseigner sur les questions ouvrières et sociales au Canada.

French Bauxite

Increasing use of the product

Consul-General Robert P. Skinner, of Marseille, reports that on account of the increasing exports of bauxite the French customs gave it a denominated place in the statistical tables of 1907, previous to which it was entered with "undenominated minerals". He adds :

According to official figures, the quantity of bauxite exported from France in 1907 was 110,915 tons, valued at \$471,113. The declared value of French bauxite exported to the United States from the Marseille district during the year 1905, 1906 and 1907 amounted to \$50,162, \$55,787, and \$108,207, respectively.

The French deposits, which were the first to be discovered, continue to be the most important in the world, both in extent and value. The first valuable beds were found in the neighborhood of Les Baux, a few miles to the west of Marseille, which accounts for its name. At present the chief sources of supply are in the department of the Var, a few miles east of this city, from which export shipments are made. From a mineralogical point of view, bauxite is a non-silicated stony earth of the oxide family. It may be compared somewhat with corundum, and with emery, which is merely a variety of corundum. Indeed, one of the chief uses to which it is put in the United States is for the manufacture of an artificial corundum. It is also utilized in the United States for the manufacture of aluminum, alum and various refractory products. This last application is of comparatively recent origin, and is by no means so extensively generalized as in France, although it is beyond doubt that as a refracting material for lining furnaces, in which the corrosive action of the basic slag must be resisted, the utility of bauxite is very great.

Supply of bauxite and its uses

The consulting engineer of this city reports that in 1907 the world's production of aluminum was 25,000 tons, requiring for the manufacture thereof 120,000 tons of red bauxite ; the manufacture of aluminous and refractory products consumed 180,000 tons of other bauxite ; the total production of this mineral, therefore, was 300,000 tons in 1907. Since a year ago the exploitation of French bauxites has developed considerably, this being due to the fact of the creation of a number of new factories, in which use is made of processes, the patents for which have expired. Rich

deposits of the mineral have been found in different localities, until now unexplored, and the newly organized companies have eagerly taken up concessions, some of which may or may never be actually exploited. In the opinion of the Marseille consulting engineer the French bauxite deposits are inexhaustible. Almost every day new pockets are brought to light, which are not utilized. After the exhaustion of deposits of bauxites yielding from 60 to 65 per cent of aluminum, the aluminum industry will have in reserve deposits yielding bauxites containing 45 to 47 per cent of aluminum, these latter deposits being practically inexhaustible.

The refractory products manufactured from white bauxites containing from 40 to 45 per cent of aluminum are much sought in this country for use in industries where exceedingly high temperatures are maintained. Cupolas, locomotive fire-box linings, and glass furnaces are manufactured of bauxite bricks, which give special satisfaction. These products are sold at high prices. Practically the total production of white bauxite from the department of Var is shipped to manufacturers of refractory products in Belgium. The most expensive quality of bauxite is the white ore, which yields 60 per cent of aluminum, 4 per cent of iron, and which is without silica. This ore is utilized in the manufacture of chemicals, and is worth from \$3.57 to \$3.86 per ton. Next in value comes the red bauxite, containing 60 per cent of aluminum, and 3 per cent of silica, which is converted into aluminum, and is worth \$2.31 to \$2.89 per ton. Third in order comes a special white bauxite for the manufacture of refractory products, containing 45 per cent of aluminum, traces of iron, and much silica. These are the broad descriptions of the three standard grades shipped by French producers.

Artificial Silk

The ex-president of the Amiens Chamber of Commerce recently delivered a lecture on the development of artificial silk making.

The three processes for the manufacture of artificial silk are the nitrocellulose, the cupro-ammoniacal, and the viscose. I have seen various samples of the fibers obtained by the nitrocellulose process, either bleached or dyed. Their brilliancy is perfect, but their resistance, especially when wet, leaves much to be desired. Here is the serious defect in all artificial silks, to remedy which all efforts have been tried in vain.

The principles of the cupro-ammoniacal process produce silk that is radiant and holds together easily.

Its cost of production is less than by the nitrocellulose process. The silk produced by the viscose process has the same qualities and defects as the others, but it is more economical. To remedy the lack of resistance of artificial silk, especially when wet, hundreds of processes have been proposed, but no one of them has given satisfaction, although a producer in Lyon claims that his process is really effective.

For certain uses artificial silk may be substituted for the real silk; it has more brilliancy, but less suppleness and a different touch; its greatest defect, however, is that of being less resistant, especially when wet. Another difficulty is its specific weight, which is 10 per cent greater than the real silk and gives for the same weight a very important diminution of returns. They hope one day, however, to remedy these defects, and that the consumption of the product will become much greater.

The present annual production of artificial silk is as follows: Nitrocellulose silk, 2,645,000 to 3,300,000 pounds; cupro-ammoniacal silk, 2,200,000 to 2,645,000 pounds; viscose silk, 880,000 to 1,100,000 pounds. France produces between 1,100,000 to 1,240,000 pounds of the three kinds. The cost of production varies according to the process employed, from \$1.93 to \$2.90 per kilo (2.2 pounds).

M. Herbette à Montréal

M. Herbette, Conseiller d'Etat, et membre de la Mission Française envoyée, par le Gouvernement de la République, aux fêtes du Tricentenaire de Québec, est de passage à Montréal. Il est accompagné de son fils, M. François Herbette, ainsi que de son secrétaire privé, M. Jean Truillé, avocat à la Cour d'Appel de Paris, et de son secrétaire militaire, le lieutenant Lanzerac.

M. Herbette a tenu à rester quelque temps au Canada afin de constater par lui-même les progrès accomplis par le pays depuis l'époque de son dernier voyage qui date de plusieurs années. Ses nombreux amis se sont félicités de cette détermination, et tous ont tenu à organiser en son honneur de nombreuses réceptions, aux cours desquelles ne lui ont pas été ménagés les témoignages de sympathie et de reconnaissance: plusieurs, en effet, ont voulu se souvenir de l'appui, voir même de l'hospitalité qui leur ont été réservés chez M. Herbette.

L'Union Nationale Française, le Club Canadien, le Club Saint-Denis, l'ont fêté tour à tour.

De son côté, M. Herbette a bien voulu remettre au Musée du Château Ramesay, à Montréal, une toile superbe, don de M. Many Benner, peintre alsacien, et représentant l'Alsace sous les traits d'une jeune fille endeuillée. Enfin, le 19 août, M. Herbette est allé déposer, devant le buste de Crémazie, le poète canadien, une gerbe de roses de France et de pensées, cravatée d'un ruban tricolore.

Le Premier Congrès International du Froid

Le Secrétaire-Général du premier Congrès International du Froid vient de faire parvenir à ses membres le programme officiel de ce Congrès, qui doit se tenir à Paris, dans les locaux de la Sorbonne, du 5 au 10 Octobre prochain.

Le premier Congrès du Froid sera caractérisé surtout par la contribution scientifique et technique qu'il apportera à tout ce qui concerne cette nouvelle industrie ; il marquera l'étape la plus importante de son histoire, grâce à la contribution dévouée de savants, de techniciens et de spécialistes compétents du monde entier qui se sont groupés pour lui élever un monument scientifique et pratique de haute portée.

Les gouvernements français, américain, autrichien russe, etc., en subventionnant le Congrès en vue de la publication de documents relatifs à son objet, permet, tent aux organisateurs de doter chaque congressiste d'une série de volumes et publications très luxueusement illustrés comprenant l'ensemble des applications du froid existant actuellement.

D'autre part, les rapports et les comptes-rendus du Congrès donneront aux savants, aux techniciens, aux économistes et aux industriels un aperçu sur la voie qui reste à parcourir et les problèmes à résoudre.

Dans aucun pays le froid n'a eu d'aussi nombreuses et heureuses applications qu'aux Etats-Unis. Cela explique l'intérêt exceptionnel pris par ce pays en faveur du Congrès et le grand nombre de rapports du plus haut intérêt qui y seront présentés. Ces rapports formeront tout un volume et démontreront de quels bienfaits la judicieuse application des basses températures peut devenir la source.

Le Canada qui ne le cède à personne pour la perfection de ses industries frigorifiques, a été spécialement invité à exposer, devant les représentants de toutes les nations du monde, les méthodes pratiques par lui adoptées pour la conservation et le transport des denrées périssables.

Sa place est tout indiquée à côté de celle de la grande République Américaine, et nous ne voulons pas douter qu'il tienne à honneur de l'occuper dignement.

Pour se partager l'étude des questions à examiner, le Congrès établira 6 sections et 20 sous-sections chargées de se distribuer le travail de la façon suivante :

PREMIÈRE SECTION.—Les Basses Températures et leurs effets généraux

Sous-Section A.—Les Basses Températures et leurs actions au point de vue physique, chimique et biologique.

Sous-Section B.—Hygiène générale : avantages et inconvénients du froid artificiel appliqué aux locaux habités (ateliers, salles de réunions et de spectacles, hôpitaux, maisons privées, etc.)

Sous-Section C.—Hygiène alimentaire : Valeur alimentaire des produits réfrigérés et congelés.

DEUXIÈME SECTION.—Matériel Frigorifique.

Sous-Section D.—Machines et Appareils Frigorifiques :

1o. Procédés industriels de la production du Froid (compression des gaz liquéfiables, compression de l'air, vide, absorption etc.). Leurs avantages et inconvénients respectifs. Procédés et appareils nouveaux, perfectionnements récents.

2o. Unification des mesures frigorifiques ; unités proposées.

3o. Méthodes rationnelles et pratiques d'essai des machines à froid. Détermination exacte de la puissance et du rendement frigorifiques, dispositifs à réaliser. Résultats d'expériences.

4o. Emploi des frigorifères secs et des frigorifères à ruissellement. Asepsie de l'air. Rendements.

Sous-Section E.—Construction d'entrepôts et de matériel frigorifique :

1o. Données expérimentales sur la valeur des différents isolants.

2o. Agencement frigorifique des locaux contenant des matières explosibles.

3o. Agencement frigorifique des abattoirs.

4o. Distribution du froid, stations centrales.

TROISIÈME SECTION.—Application du Froid à l'alimentation.

Sous-Section F.—Conservation de la viande et d'autres denrées périssables : Organisation rationnelle de l'industrie et du commerce de la viande.

Sous-Section G.—Conservation des produits des colonies : Produits des colonies susceptibles de bénéficier des applications du froid.

Sous-Section H. Industries alimentaires : L'intervention du froid artificiel dans la fabrication et la conservation du beurre.

Sous-Section I.—Abattoirs, Entrepôts et Marchés centraux : Organisation frigorifique d'entrepôts et marchés centraux.

Sous-Section J.—Ravitaillement des armées : Ravitaillement des armées, des places assiégées et des troupes en campagne.

Sous-Section K.—Pêches Maritimes ;

- 1o. Installations frigorifiques à bord des chalutiers.
- 2o. Conservation du poisson.

QUATRIÈME SECTION.—Application du Froid aux autres industries.

Sous-Section L.—Horticulture :

- 1o. Retardement de la floraison des plantes par l'application du froid.
- 2o. Conservation des fleurs.

Sous-Section M.—Boissons fermentées : De l'influence de la réfrigération sur la clarification des boissons fermentées et sur leur résistance aux variations de température.

Sous-Section N.—Fabrication de la glace :

- 1o. Moyen d'obtenir de la glace alimentaire pure et de l'empêcher de se contaminer.
- 2o. Utilisation de la glace et des services qu'elle peut rendre.

Sous-Section O.—Mines, Métallurgie, Industries Chimiques :

- 1o. Dessiccation du vent des hauts-fourneaux.
- 2o. Fonçage de puits.
- 3o. Extraction de paraffine.
- 4o. Nouvelles applications du froid industriel.

CINQUIÈME SECTION.—Application du Froid au Commerce et aux Transports.

Sous-Section P.—Commerce des Denrées périssables :

- 1o. Les progrès du commerce des denrées périssables depuis l'application des procédés frigorifiques.
- 2o. Statistiques générales.

Sous-Section Q.—Transports terrestres : Organisation rationnelle des transports frigorifiques en chemins de fer : Wagons, entrepôts et groupements, tarifs.

Sous-Section R.—Transports Maritimes ; Organisation rationnelle des transports frigorifiques maritimes et fluviaux.

SIXIÈME SECTION.—Législation.

Sous-Section S.—Encouragements officiels et dispositions législatives :

- 1o. Encouragements accordés par les Gouvernements des différents Etats en faveur de l'industrie frigorifique.
- 2o. Enseignement frigorifique.
- 3o. Vente, pendant la clôture de la chasse et de la pêche, de gibier et poissons frigorifiés.

Sous-Section T.—Mesures d'approvisionnement des grandes agglomérations : Services que les applications du froid peuvent rendre dans l'alimentation des classes populaires.

Le Congrès comprend des Membres donateurs, des Membres titulaires et des Membres associés.

Tous jouissent, au même titre, des avantages accordés par les administrations publiques sur les prix de transport.

La Compagnie Générale Transatlantique accorde une réduction de 20 p. c. sur le billet aller et retour sur les lignes de New-York. Cette réduction se fera par voie de détaxe.

Le voyageur prendra à l'agence de la Compagnie un billet aller et retour aux conditions ordinaires. Au moment où il devra repartir de France, une fois le Congrès terminé, il se présentera dans les bureaux de la Compagnie muni de son coupon de retour et d'un certificat fourni par l'agence et signé par le Secrétariat du Congrès.

Il recevra alors son billet définitif en échange du coupon provisoire de retour dont il était porteur, et remboursement lui sera fait de la différence à lui revenir entre la somme acquittée par lui au départ pour son aller et retour aux conditions ordinaires et celle résultant de l'application de la réduction sur les prix pleins des deux trajets.

Les dispositions qui précèdent impliquent comme condition absolue :

1o Que le billet d'aller et retour n'ait pas été délivré au voyageur se rendant en France à une date antérieure au 1er juillet 1908.

2o Que le départ du port d'embarquement pour retourner au point d'où il était venu ait lieu au plus tard dans les trente jours qui suivront la clôture du Congrès soit au 1er décembre 1908.

La Chambre de Commerce Française de Montréal tient dans ses Bureaux, à la disposition de toutes les personnes qu'elle serait susceptible d'intéresser, la brochure programme relative au Premier Congrès International du Froid.

De terribles incendies ont ravagé des districts entiers dans la Colombie Anglaise. Des villes entières sont détruites. Fernie, centre minier, est du nombre. Les morts se chiffrent par centaines et les pertes par millions de dollars.

Les Fêtes de Québec

Autrefois et Aujourd'hui

Les fêtes qui se sont déroulées à Québec au cours du mois de juillet dernier, marqueront un épisode historique dans l'histoire du Canada et ont ouvert un nouveau stade aux relations de ce pays avec les grandes Puissances d'au-delà des mers et la République américaine, sa voisine.

Il n'entre pas dans le cadre d'une revue commerciale de décrire par le détail les réceptions, les démonstrations dont la vieille cité de Champlain a été le théâtre pendant quinze jours.

Les fêtes du tricentenaire attendues depuis si longtemps sont à peine terminées, et les ondes du Saint-Laurent ont encore dans leurs lointains murmures les cris de Vive l'Angleterre, Vive la France, Vive le Canada, poussés par les marins des deux nations qui ont donné au Canada l'une son existence, l'autre ses libertés. Dans les vagues mugissantes on croit percevoir encore les salves pacifiques par lesquelles les vaisseaux de guerre Anglais et Français ont salué le tricolore et l'Union Jack.

Son Altesse Royale le Prince de Galles représentant le Roi Edouard son père, et l'Amiral Jauréguiberry chef de la mission envoyée par la République Française, ont échangé les paroles les plus sympathiques, comme il convient aux représentants de deux puissantes nations unies et alliées, sur un sol fertilisé par le sang de héros français et Anglais : Montcalm, Wolfe servant à rendre plus vive l'entente cordiale, voilà de ces miracles que l'on comprend car ils sont basés sur un héroïsme et une estime réciproques.

Dans ces Fêtes du Tricentenaire où l'on salua la mémoire de Champlain et celle des combattants de deux grands pays, un retour moins belliqueux mais plus pratique peut-être se propose à notre étude.

Les fêtes de Québec auront ainsi, tout porte à l'espérer, un retentissement dans le monde commercial et industriel, en Angleterre et en France.

Il est remarquable de voir avec quelle puissance extraordinaire, inconnu jusqu'alors le Canada a conquis sa place parmi les nations commerciales et industrielles de l'univers.

Trois cents ans, c'est peu dans la vie commerciale d'un pays et nous pouvons admirer quels progrès prodigieux le Canada a fait dans ces trois siècles.

Il y a loin de la traite des pelleteries organisée par la Compagnie de Rouen, par celle des Cent Associés, par Champlain lui-même aux développements pris par la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson dont les directeurs comme Lord Strathcona remuent les millions à la pelle. Cette grande industrie de la fourrure les français ne l'ont pas abandonnée et depuis quelque dix ans les superbes établissements de maisons comme la maison Revillon frères, montrent que la France a repris une place importante dans l'une des branches d'industries les plus productives, les plus répandues de l'Univers.

Il y a loin du "Don de Dieu" le petit bateau de Champlain au premier bateau à vapeur construit à Montréal en 1809 et il y a loin de ce steamer aux magasins généraux et aux palais flottants que sont actuellement les grands vaisseaux trans-océaniques.

Lorsque Louis Hébert et Guillaume Couillard commencèrent les premiers à cultiver la terre canadienne, auraient-ils pu songer, alors, à ces récoltes fabuleuses, qui font de l'Ouest Canadien le grenier de l'Angleterre, à ces récoltes qui dans le Manitoba s'élèvent à des 120,000,000 de boisseaux.

Ce que nous disons de l'agriculture peut aussi s'appliquer aux forêts canadiennes dont les rendements sont d'une importance énorme.

A côté des produits du sol, les produits de la ferme, les pêcheries, les chasses, fournissent des richesses incalculables aux colons travailleurs et robustes.

Dans la région du lac St-Jean, sorte de grande mer intérieure, alimentée par une douzaine de rivières, se trouvent une quantité innombrable de poissons qui attirent des pêcheurs de tous les points du monde.

Les forêts de conifères de la région du lac St-Jean excèdent en étendue celles de la Norvège.

Les principales industries de cette région, l'une des plus intéressantes du Canada, sont la culture, l'élevage la fabrication du beurre et du fromage. Les produits de l'industrie laitière du lac St-Jean se chiffrent à environ huit cent mille dollars par année, soit environ quatre millions de francs. Voilà pour un coin du Canada.

Nous avons parlé tout-à-l'heure des pêcheries. En Nouvelle-Ecosse seulement, l'une des provinces du Canada, le rendement annuel des pêcheries est d'environ huit millions de dollars, soit quarante millions de francs.

Notre but en commençant n'était pas de nous étendre autant, mais d'ajouter quelques considérations commerciales aux points de vue sous lesquels on a considéré ces fêtes du tricentenaire; nous nous sommes engagés sur un terrain trop fertile en développements. Il faudrait parler des richesses minières du Canada, décrire ce

qui fait de chaque province un pays riche et tendant chaque jour à progresser.

Nous voulions faire ressortir l'importance commerciale du Canada et nous voyons qu'il faudrait pour cela un énorme volume. Bornons-nous à signaler, dans le commerce de ce pays avec la France, les principales exportations suivantes : Blé, avoine, pois, céréales, homards, saumons en conserves, fruits de toutes sortes, fourrures, instruments aratoires, graines de toutes sortes, bestiaux, bois, fromages, etc., etc.

Quant au commerce d'importation, il est beaucoup plus considérable. Ces exportations et importations se chiffrent par des millions de dollars. On voit combien sont utiles des rapports commerciaux plus étendus entre les deux pays et combien l'attitude du Sénat français, en ce qui concerne le traité franco-canadien, est nuisible au commerce des deux parties en cause.

Nul doute que les fêtes qui viennent de se passer à Québec, en cimentant plus profondément les bons rapports du Canada avec son ancienne mère-patrie aideront à la conclusion si désirable de ce traité.

Les fêtes de Québec ont donné lieu à bien des discours, à des flots d'éloquence, et il n'est pas du ressort d'un bulletin commercial de les rappeler ; nous croyons cependant que nos lecteurs liront avec plaisir l'éloge de la France prononcé par M. Turgeon, ministre dans le cabinet provincial.

“ . . . Quant à la France, elle ne pouvait pas ne pas être ici. Sans elle, cette fête du souvenir aurait eu quelque chose d'incomplet ou d'inachevé, comme dans ces réunions de famille, où un fauteuil inoccupé dit la place de ceux qui s'en sont allés. Il convenait qu'elle se penchât, encore une fois, sur ce berceau qui, pendant un siècle et demi, a vécu de sa vie, tige de France, arrosée du plus pur de son sang et où reflourissent, en dépit des orages politiques, son verbe, ses traditions, ses formes de pensée, toutes les fleurs de son originalité nationale.

La gloire de la France, c'est de tenir par Cartier et par Champlain, la tête de ces capitaines, découvreurs et missionnaires qui, perdus sous toutes les latitudes, dans les lointaines solitudes du nord et de l'ouest, dans les forêts pleines de mystère et de redoutables légendes, ont été les pionniers de la civilisation et de la foi chrétienne et ont, pour ainsi dire, marqué sur le décor des choses, les mœurs, les coutumes, les goûts et les idées de leur pays d'origine. Sous quelque nom ethnique qu'ils montent à la lumière, ces beaux jaillissements n'ont pas été perdus pour la nation canadienne et les premiers rayons de notre histoire réchauffent et vivifient encore notre corps national. Comment donc pourrions-nous ne pas aimer la France quand le plus pur sang français coule dans nos

veines ? Nous l'aimons avec ardeur, avec désintéressement, car il ne s'y mêle aucune arrière-pensée politique. Nous l'aimons, naturellement et sans effort, parce qu'elle est le berceau de nos origines, la patrie de nos pères, “ *imagines majorum*,” que tout un monde de souvenirs, de traditions, de luttes, de gloires et de deuils nous enchaînent au passé ! ”

La France avait tenu à se faire représenter grandement et officiellement aux fêtes de Québec. Deux navires de guerre de première classe sont venus déployer le tricolore sous les murs de Québec. Une mission composée de l'Amiral Jauréguiberry, de M. Herbette conseiller d'Etat, et de M. le Comte de Loynes consul général de France au Canada assistait aux fêtes de Québec.

En répondant aux discours l'Amiral Jauréguiberry comme chef de la mission a eu des paroles toutes de tact et de sympathie pour le Canada. Il a insisté sur ce point que la France avait à cœur tout ce qui concerne le Canada, que la mission française aux fêtes de Québec avait aussi pour but de montrer les relations de jour en jour plus cordiales existant entre la France et l'Angleterre.

Nouvelles et Informations

Les fêtes du tricentenaire ont valu, à plusieurs personnages en vue de la Province de Québec, des distinctions honorifiques.

L'hon. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, officier de la Légion d'Honneur, et M. Garneau, maire de Québec, ont reçu le titre de Sir. M. Garneau a été, de plus, créé Chevalier de la Légion d'Honneur.

* * *

La ville de Montréal, avec ses faubourgs, contiendrait aujourd'hui, d'après le calcul des éditeurs de l'Almanach des Adresses, 454,000 habitants. Les faubourgs en question font virtuellement partie de la ville, quoiqu'ils ne soient pas sous la même administration municipale, et ils en feront partie légalement un peu plus tôt ou un peu plus tard.

La grande agglomération de population qui s'appelle Montréal dépassera le demi-million au prochain recensement.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que M. le Ministre du Commerce vient de remettre la rosette d'Officier de l'In-

struction Publique à M. A. Rivet, avocat de Paris et légiste distingué.

Le nouveau titulaire n'est pas inconnu au Canada; il est venu il y a quelques années à Montréal et y laissa les meilleurs souvenirs. La présence de M. Rivet à Montréal donna lieu à plusieurs réceptions, notamment de la part du Barreau. M. Rivet est l'un de nos membres les plus dévoués, toujours prêt à nous être agréable et utile à Paris, et nous sommes heureux de lui adresser les plus sincères félicitations des membres de la Chambre de Commerce Française de Montréal et des nombreux amis qu'il compte ici.

* * *

M. le Consul Général de France vient de décerner des médailles offertes par la Ligue de Prévoyance et de la Mutualité de France à plusieurs *mutualistes* de Montréal. Nos félicitations.

* * *

Le 8 juillet dernier a été célébré à Castres le mariage de Mademoiselle Marie Louise Milhau avec M. Jules L. Puech, docteur en droit, avocat près du Barreau de Paris. Madame Puech a laissé les souvenirs les meilleurs et les plus vivaces à Montréal.

Comme professeur au Collège Royal Victoria et comme membre de l'Alliance Française, Mademoiselle Milhau, aujourd'hui Madame Puech, a rendu des services inappréciables à la langue et à l'esprit français à Montréal. Mademoiselle Milhau est la fondatrice du Cercle Français du McGill la grande université anglaise de Montréal.

Le Gouvernement de la République Française avait reconnu le zèle de Mademoiselle Milhau en la nommant avant son départ de Montréal Officier de l'Instruction Publique.

Au nom de ses nombreux amis de Montréal nous offrons à Madame Puech, nos meilleurs souhaits de bonheur.

Avis aux Membres adhérents

Les cotisations partent du 1er Janvier, quelle que soit la date de l'adhésion; exception est faite cependant pour les adhésions arrivant en Octobre, Novembre et Décembre; les nouveaux Membres adhérents, reçus pendant ces trois mois, ne doivent que la cotisation de l'année suivante.

Nous rappelons qu'adhérer à notre Chambre ce n'est pas s'abonner à un journal. On reste Membre tant que l'on n'a pas donné sa démission, et si cette démission est reçue après le 1er Janvier, la cotisation de l'année commencée est dûe en entier.

Le taux de 25 francs est un minimum; il n'est nullement interdit de verser davantage lorsqu'on a souvent l'occasion d'utiliser nos services ou que l'on désire accorder un témoignage spécial d'intérêt à notre œuvre.

Trade Inquiries.

Agents wanted in Canada

The names and addresses of the firms advertising below may be obtained upon application to the offices of La Chambre de Commerce Française, 230 Board of Trade Building, Montreal.

Only communications accompanied by references (particularly bankers' references), and statement of facilities of the applicant for handling French products will have attention.

No. 533.—Agent wanted in Canada for fine Brand Cognac.

No. 534.—Responsible Agent wanted in Canada for French Chocolate and Mineral Waters.

No. 535.—An Algerian Firm requires an Agent in Canada for Algerian Wines.

No. 536.—A Firm in France wishes to have in Canada a Representative to introduce its Brand of "Pâtés de foie gras truffés."

No. 537.—An Agent is required in Canada to sell French Olive Oil.

No. 540.—An exporter of Claret in Bordeaux wants agents in Canada.

French Agents Offers.

No. 538.—A Paris Agent desires to represent, in France, Canadian Exporters of Wood Pulp, Asbestos and Mica.

No. 539.—A French firm in Mazamet (Tarn) would like to buy on commission, for Canadian Traders, French and Foreign Wool and Skins.

INDUCEMENTS OFFERED

by the "Chambre de Commerce Française" of Montreal to its Affiliated Members

Being established in the industrial and commercial Metropolis of Canada, the "Chambre de Commerce Française" of Montreal is in a position to offer its associate members the following advantages:

It furnishes impartial and gratuitous information concerning the affairs of the various provinces of France, their financial institutions, the commercial houses there established, and the kind of business transacted.

It keeps them posted on any change in tariff duties which may be made from time to time, and furnishes on request, such informations which they may need, concerning the application of customs—house laws and regulations.

It furnishes information on the means of transportation, both between various part of the country and to foreign points and the rates of same.

It puts them in communication with reliable French agents, who are in a position to advantageously represent them on the French market.

It furnishes, gratuitously special information concerning the reliability and solvency of houses or agents with whom they may desire to open business relations.

It is willing to act as arbiter in the settlement of questions which would otherwise require litigation, thus sparing its members the necessity of taking legal steps always expensive and difficult to undertake in a foreign country.

It puts Canadian exporting houses in communication with French importers and vice versa.

It sends free of charge, its monthly Bulletin, which keeps its readers in touch with all important events taking place in the French business world.

In this Bulletin appear the names, firm names and addresses of members, which in itself constitutes an excellent advertisement. In order to make their goods known on the French market, it will publish free of charge in three numbers of this Bulletin an advertisement of one eighth of a page.

A large number of this Bulletin being circulated in France, this publicity will give the best of results.

Finally, by special arrangement with the "French Government Commercial Report" and with a large number of papers in France, it is able to publish simultaneously in all the French commercial centres, the requests which it receives for trade representation agencies.

The above are a few of the numerous inducements offered by the "Chambre de Commerce" to merchants who become associate member of the same.

What does it ask in return for these services whose value will be readily appreciated?
A small membership fee of at least \$5.00, but the exact amount of which will be left to the discretion of each subscriber.

This is all it asks for the sole purpose of being able to continue to help the Canadian exporters to establish profitable connections in France, and to thus open the new markets for the Canadian products.

LIGNE ALLAN

Subventionnée par le Gouvernement Canadien

DU HAVRE DE MONTREAL ET QUEBEC

Juillet 25	Sardinian	Août 15
Août 8	Sicilian	" 29
" 22	Corinthian	Septembre 12
Sept. 5	Parisian	" 26
" 19	Sicilian	Octobre 10
Octobre 3	Corinthian	" 24
" 17	Sardinian	Novembre 7
" 31	Sicilian	" 21

Les bateaux partent de Montréal au point du jour. Les passagers s'embarquent à Montréal la veille après 5 heures du soir, et à Québec le soir du jour du départ.

PRIX DE PASSAGE :

Une seule classe de cabine, à savoir : "Seconde cabine"
MONTREAL OU QUÉBEC AU HAVRE \$45.00 et 50.00
ET VICE-VERSA

Enfants de 1 à 12 ans moitié prix sur le bateau.
Nourrissons \$5.00.

Chemin de fer du Havre a Paris, 2e classe \$3.60 : 3e classe \$2.50

PITT & SCOTT, 47 rue Cambon, Paris.
J. M. CURRIE & CIE, 36 rue d'Hauteville, 10 rue Aubert, Paris.
J. M. CURRIE, 2 rue Pleuvry, Havre.

H. & A. ALLAN, Montréal.

Le Canadien-Français Aime ce qui vient de France

Une publicité bien faite, adaptée aux idées locales, réussit toujours à créer une demande profitable.

Nous cotons les prix les plus bas pour annonces dans les journaux, apposition d'affiches et publicité de tout genre. Notre expérience fait éviter à nos clients les erreurs coûteuses que l'ignorance du pays expose à commettre les personnes les plus versées dans l'art de la publicité.

Plusieurs importantes maisons françaises nous ont confié le monopole de leur publicité au Canada.

Adressez votre demande de tarif (livret No 20) à la

Compagnie de Publicité Desbarats, Limitée

42 VICTORIA Square, (Bureau 57)

MONTREAL, CANADA.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé - \$4,000,000
 Capital payé - - 2,500,000
 Fonds de réserve - 2,000,000

DIRECTEURS :

M. F. X. ST-CHARLES, Ecr., Président.
 R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Président.
 Hon. J. D. ROLLAND.
 J. A. VAILLANCOURT, Ecr.
 ALPH. TURCOTTE, Ecr.
 E. H. LEMAY, Ecr.
 J. M. WILSON, Ecr.
 M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.
 C. A. GIROUX, Gérant.
 F. G. LEDUC, Assistant-Gérant.
 O. E. DORAIS, Inspecteur.

Bureaux de Quartiers : MONTREAL

Ave Mt-Royal, Coin St-Denis Rue Ste-Catherine Est
 Rue Ste-Catherine, Centre rue Notre-Dame Ouest
 Hochelaga Maisonneuve
 Pointe St-Charles St-Henri
 Ville St-Louis

SUCCURSALES

Berthierville, P.Q.	St-Boniface, Man.
Edmonton, Alta.	St-Hyacinthe, P.Q.
Joliette, P.Q.	St-Jacques L'Ach, P.Q.
Laprairie, P.Q.	St-Jérôme, P.Q.
Louiseville, P.Q.	Saint-Pierre, Man.
Québec, P.Q.	Trois-Rivières, P.Q.
Québec, St-Roch.	Valleyfield, P.Q.
Sorel, P.Q.	Vankeek Hill, Ont.
Sherbrooke, P.Q.	Winnipeg, Man.
Viauville.	Verdun.

Emet des lettres de crédit circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde ; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement aux taux les plus bas du Change.

GARAND, TERROUX & C^{IE}

BANQUIERS

ET

Agents de Change

116, Rue St-Jacques, Montréal

En face de l'Hotel des Postes

Traites émises sur toutes les parties de l'Europe. Effets de commerce des pays étrangers encaissés dans tout le Dominion du Canada et les États-Unis.

ECHANGE DE MONNAIES.

MAISON

HOUEDRY FILS de DOL de BRETAGNE, FRANCE

Directeur : Maurice Houédry

Pois de semences et Haricots de semences. Pois de consommation et Haricots de consommation. Fèves, graines fourragères et potagères. Mouture d'avoine et de pois, aussi de tous grains

PETERBORO,

ONTARIO,

G. I.

CANADA.

Maison fondée en 1870

HENRI JONAS & CIE

MONTREAL.

IMPORTATION ET EXPORTATION DE

Produits Alimentaires

Seuls représentants au Canada des Etablissements F. Delory, Lorient ; G. Blanchard & Cie, Paris ; E. & A. Jonas-Hanart, Anzin ; L. Fichot-Landrin, Paris ; Bernard Bizac & Cie, Souillac ; James Violet & Co., Bordeaux ; A. Durand, Carcassonne ; Litchwitz & Cie, Bordeaux ; V. Mamias, Bar-le-Duc ; Bertrand & Cie, Lyon et Havre. Bayle Fils Frères, Bordeaux.

Membre de la Chambre de Commerce Française, membre du Montreal Board of Trade, membre de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Célestins

C'est le nom de la véritable
 Eau de Vichy

Boivin, Wilson & Cie,

520, RUE ST-PAUL

MONTREAL.

VERSEIN & MINVIELLE & F. VEEN

BORDEAUX, (Impasse des Tanneries 25 à 29).

Spécialités et Monopoles de Grands Vins de la Gironde :

Rouges : Château Petrus, Grand 1er Crú Pomerol.

Clairnet Vierge (vin léger, rosé, très fin)

Blancs : Château Loubens, 1er cru Sainte-Croix-du-Mont, le meilleur des vins blancs secs.

PRIX COURANT SUR DEMANDE.